



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aide au développement

Question écrite n° 88322

Texte de la question

M. Jean-Claude Mignon appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur le bilan et les perspectives de l'aide publique au développement. Le tournant opéré depuis 2007 en matière d'aide publique au développement est significatif. Le Président de la République, par la lettre de mission du 27 août 2007 adressée au ministre des affaires étrangères, a impulsé ces changements, estimant que l'APD « doit être plus efficace, plus lisible, plus stratégique. Elle doit rechercher et atteindre des résultats concrets et visibles ». Dans cet esprit, le 5 juin 2009, le comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) a adopté des mesures propres à améliorer l'efficacité et le ciblage de l'aide française. L'objectif est de prendre notamment en compte un contexte marqué par les conséquences de la crise économique mondiale sur les pays les plus défavorisés. Il souhaite, par conséquent, connaître le bilan de ces mesures et les perspectives données à l'aide publique au développement dans les années à venir.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mignon](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88322

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 septembre 2010, page 9824

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)